

**ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT**

Rubrique 1 Dénomination et adresse de la Société

Reitmans (Canada) Limitée (« **Reitmans** »)
250, rue Sauvé Ouest
Montréal (Québec)
H3L 1Z2

Rubrique 2 Date du changement important

Le 5 septembre 2023

Rubrique 3 Communiqué

Un communiqué en provenance de Montréal, au Québec, a été diffusé par CNW Telbec le 5 septembre 2023.

Rubrique 4 Résumé du changement important

Reitmans a annoncé la nomination d'une nouvelle membre du conseil d'administration ainsi que sa nomination à titre de présidente et chef de la direction.

Rubrique 5 Description circonstanciée du changement important

5.1 Description circonstanciée du changement important

Le 5 septembre 2023, Reitmans a annoncé la nomination d'Andrea Limbardi au conseil d'administration de Reitmans ainsi que sa nomination simultanée à titre de présidente et chef de la direction de Reitmans, avec prise d'effet le 5 septembre 2023.

5.2 Information sur les opérations de restructuration

S.O.

Rubrique 6 Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

La présente déclaration n'est pas déposée de manière confidentielle.

Rubrique 7 Information omise

S.O.

Rubrique 8 Membre de la haute direction

Stephen F. Reitman
Président du conseil membre de la haute direction
514-385-2700

Rubrique 9 Date de la déclaration

Le 11 septembre 2023